



**Union des Usagers du Port de Port Blanc**  
**Informé – Aider – Représenter - Défendre**  
**Les Navigateurs de Port Blanc Ile aux Moines**  
(Bateaux à voile et bateaux à moteurs)

-----

Parce que les plaisanciers financent le fonctionnement des ports et une partie des investissements, ils doivent être entendus et leurs avis pris en compte

L'Union des Usagers du Port de Port Blanc (U2P2B) :

1. Représente les intérêts des Usagers et Plaisanciers du Port de Port Blanc auprès de la Compagnie des Ports du Morbihan, gestionnaire du Port et des diverses autorités et dans ce cadre :
  - Est à l'écoute de vos suggestions et doléances
  - Siège au Conseil Portuaire et rencontre régulièrement les dirigeants de la CPM pour dialoguer et être force de propositions
  - Vous informe de l'actualité locale
2. Représente les intérêts des **Usagers et Plaisanciers du Port de Port Blanc** auprès de l'**Union des associations de Navigateurs du Morbihan (UNAN 56)**, elle-même membre de l'**Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN)** et dans ce cadre :
  - Vous représente auprès de l'UNAN 56
  - Vous informe des évolutions locales, départementales et nationales relatives à l'actualité maritime et à la pratique de votre activité par une newsletter et une revue de presse

À chaque niveau, l'UNAN intervient auprès des élus, des gestionnaires et des administrations compétentes dans les domaines aussi différents que :

- Le nautisme sous toutes ses formes
- Le droit d'usage du Domaine Public Maritime
- La sécurité en mer et la réglementation maritime
- Le respect de l'environnement
- La prévention et la résolution des conflits d'usage entre pratiquants du littoral et de la mer

*Quelques exemples de réalisations initiées par l'U2P2B : La rénovation du local de Port Blanc, le choix des annexes et les rappels réguliers des entretiens nécessaires, l'équipement en eau et électricité et le rallongement du ponton principal, l'identification visuelle du ponton réservé aux usagers (zones zébrées), la présence du service de rade à Port Blanc...*

**Pour la Défense de Vos intérêts et Votre Information rejoignez l'U2P2B (20 € par an)**

**Maurice NICOLAZIC Président de l'U2P2B**